

A VERVIQ-SUD

M. le Curé est absent. — Les portes barricadées. La foule... Une porte latérale entrouverte après plus d'une heure de travail.

On avait appris dans la matinée que l'inventaire avait lieu à Boisbecque et on avait jugé que les inventaires continueraient par Verwicq. Aussi les catholiques s'occupèrent-ils activement de barricader les trois portes de l'aide de madiers, de postes et de sommiers de fer. M. Polysier, curé était absent et ne devait rentrer que mercredi soir.

Vers midi on signala l'arrivée des troupes accompagnant M. Dudot, commissaire spécial et M. Ramon, sous-inspecteur des domaines.

Tout autour de l'église se pressa alors une foule immense. C'est en effet, à l'heure de la sortie des usines et beaucoup d'ouvriers vint rester là jusqu'à 2 h. 1/2 indifférents aux sifflets d'appel des ateliers.

Comme on refuse d'ouvrir, ordre est donné aux sapeurs, d'attaquer le portail principal. Après un quart d'heure d'efforts stériles, ils l'abandonnent et se portent au petit portail du côté droit de l'église. Des laches, des pioches, des scies sont employées. Le bruit des coups se mêle aux appels du tocsin qui attire une foule de plus en plus compacte.

Enfin, après une heure et demie d'efforts, une brèche est ouverte dans le portail, mais il reste encore à scier les barres de fer qui, placées et traversées par des chaînes, se sont soudées ensemble.

UNE ALERTE AU PONT DE MARCO

Vers neuf heures du matin, des éclaireurs ayant signalé des soldats revenant de Marquette, les habitants du Pont de Marco pensèrent que les troupes allaient opérer dans les arrondissements d'Hazebroeck et de Lille, dans lesquels un nombre important d'inventaires n'ont pas encore été faits.

LA VILLE D'ARMENTIERES CHOISIE COMME QUARTIER GENERAL DES TROUPES A OPERER DANS LES ARRONDISSEMENTS DE HAZE BROUCK

Comme nous l'avons dit, c'est la ville d'Armentières qui a été choisie comme quartier général des troupes à opérer dans les arrondissements d'Hazebroeck et de Lille, dans lesquels un nombre important d'inventaires n'ont pas encore été faits.

A MARQUETTE

Vers 8 heures et demie, arrive par un sentier détourné, un escadron de chasseurs à cheval. Au détour d'une rue, il se bute à un obstacle humain. Des enfants se sont jetés à terre pour entraver le passage des chevaux; ils retardent ainsi la marche, ce qui permet à quelques hommes de pénétrer dans l'église et de sonner le tocsin.

En outre, une cinquantaine de gendarmes venant du département de l'Aisne sont également arrivés à Lille, à quatre heures du matin. De plus on annonce, de Saint-Maixent, le départ pour le Nord, de deux bataillons de 1146 de ligne.

A moment où les soldats apparaissent un immense cri de « Vive l'armée » s'élève et un frémissement parcourt la foule.

DANS LA REGION D'ARMENTIERES

Les inventaires ont été opérés par la violence, mardi, dans la matinée, dans la plupart des communes du canton d'Armentières, où ces opérations n'avaient pas encore eu lieu.

Les troupes venues de Lille, par chemin de fer, à 5 heures 13, se sont formées en deux colonnes comprenant chacune un escadron de chasseurs à pied et un escadron de sapeurs de génie.

La première a opéré à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, à Armentières; à Sainte-Anastasie et Saint-Charles, à Houplines; dans cette dernière paroisse, les sapeurs eurent du fil à retordre, il fallut pénétrer par les fenêtres après avoir enfoncé deux portes qui défendaient des retranchements jugés impenables.

Aucun incident grave à signaler au cours de ces opérations, qui ont pris fin à midi et demi. La deuxième colonne, composée comme la première, a opéré à Erquinghem-Lys, Bois-Grenier, West-Macquart et la Chapelle-d'Armentières; les opérations se sont terminées à peu près à la même heure que dans les localités citées plus haut.

Partout les curés et présidents du conseil de fabrique ont protesté énergiquement contre ces opérations atteintes au droit de propriété, à la justice et à la liberté.

DANS L'ARRONDISSEMENT D'EAZ BROUCK

Dans cet arrondissement où la période des inventaires du début de l'année fut particulièrement agitée et où l'on eut à enregistrer la mort, à Bois-chêpe, du malheureux Ghysel, les opérations ont été reprises, mardi matin.

La veille, des détachements de troupes étaient arrivés à Hazebroeck, et se sont dirigés dans la nuit vers les localités où les inventaires n'étaient pas encore effectués.

Des 6 heures dans bien des communes, les soldats avaient entouré les églises pour permettre aux agents du gouvernement d'y inventurer.

A STEENWOORDE

L'inventaire a été fait à six heures avec les concours de fantassins et de gendarmes à cheval. Les inventaires ont commencé par la porte de la sacristie, qui, bien que saignée par la porte de la sacristie, a été coupée de hache. On s'est contenté d'une fente à coups de hache. A leur sortie, les agents du gouvernement furent accueillis par des sifflets et des cris de « Liberté! »

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DENKROUPE

Les opérations d'inventaire se sont effectuées sans incident et de très bon matin, à Gravelines, à Grand-Port-Philippe et à Petit-Fort-Philippe.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Un certain nombre d'inventaires ont été effectués mardi matin dans les environs de Saint-Omer, sous la protection de deux cents hommes appartenant au 5^e régiment d'infanterie.

DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Pas d'incidents graves, sauf dans le Nord. — Un peu de soulèvement sur les agents du gouvernement. — L'inventaire ne peut être fait dans plusieurs églises.

ment aucun n'est atteint. Deux cultivateurs, les plus acharnés ont été arrêtés et transférés à Montpelier. Un manifestant qui menaçait de sauter par la fenêtre a été saisi par le gendarme central, mais arrêté.

Les pompiers ont de la peine à trouver de l'eau pour inonder l'église qui est un vaste brasier, car toujours par la sacristie et le toit on lance du souffre enflammé. Les conduites d'eau sont bouchées.

A Courcassac, canton de Montpellier, le curé n'est couché en travers de la porte extérieure de l'église, que les agents de police, les sommations, le curé refuse d'ouvrir la porte. Le curé refuse de laisser pénétrer les agents de police, les sommations, le curé refuse d'ouvrir la porte.

A Saint-Pargoire où le sous-préfet de Lodève opéra lui-même, l'inventaire est fait avec calme. De même à Lunas.

A Vendargues, l'église est barricadée. La population empêcha l'entrée de l'église. Il faut appeler 30 cavaliers de Maastricht.

A Grabels, la porte de l'église est barricadée à l'intérieur. Le commissaire se rend chez le curé qui, couché, refuse de le recevoir. Le commissaire fait enfoncer les portes, et l'opération dure une heure.

A Marseille. — Ce matin, à huit heures, tous les inventaires étaient terminés. A six heures, les agents de l'enregistrement, accompagnés des commissaires de police, ont procédé, sans nul incident, à l'inventaire des biens des églises suivantes: Saint-Vincent-de-Paul Notre-Dame-du-Mont, La Visite, Saint-Henri.

A Béziers. — Ce matin, l'église du Sacré-Coeur a été cernée par les troupes en vue de l'inventaire. Le contrôleur, accompagné du commissaire central, ayant fait les sommations, le curé de l'église de la Madeleine se présenta à lui, s'opposa à l'entrée des fonctionnaires en exhibant un acte établissant que l'église était la propriété de M. Aubert et rendant responsable le contrôleur de la violation de domicile.

Le contrôleur se rendit alors à la sous-préfecture, d'où il téléphona à la préfecture, puis il revint sur les lieux et demanda au curé de signer l'inventaire qui lui fut refusé et menaçant toujours de faire constater la violation d'une propriété privée, le contrôleur se retira sans procéder à aucune opération.

Dans les Pyrénées. — Perpignan, 20 novembre. — Des incidents se sont produits ce matin à Villelongue-la-Salange où l'on procédait à l'inventaire.

Dans la Haute-Savoie. — Saint-Gingolph, le 20 novembre. — Ce matin, à huit heures, trois agents du gouvernement sont arrivés avec des troupes pour procéder à l'inventaire des biens de l'église de Saint-Gingolph.

En Bretagne. — Landerneau centre d'opérations. — Quelques incidents. — Plusieurs inventaires terminés.

Brest, 20 novembre. — La petite ville de Landerneau a été choisie comme le centre d'opérations militaires, comme s'il s'agissait d'une véritable expédition guerrière. A minuit trente-cinq arrivait en gare, venant de Brest, un train spécial emmenant 405 hommes et 17 officiers qui vont opérer à Saint-Pol-de-Léon et dans toutes les communes avoisinantes où aucun inventaire n'a encore eu lieu.

A Plougastel. — Brest, 20 novembre. — Ce matin à six heures l'inventaire des biens de l'église de Plougastel-Daoulas, à 20 kilomètres de Brest. Depuis un mois les portes avaient été barricadées et la résistance a été des plus vives; les fidèles, avisés par des estafettes montées, de l'arrivée du commissaire de police, M. Seignaud, qui accompagnait vingt-cinq sapeurs, se sont groupés en foule vers l'église, et, au moment où les portes étaient ouvertes, ils ont fermé les portes et se sont jetés sur les soldats qui entourent l'église. Heureusement aucun n'est atteint.

Le curé ayant refusé d'ouvrir les portes de son église, trois sommations ont été faites par le commissaire central, à quatre heures, par le chef d'escadron de la garnison de Brest, par le chef d'escadron de la garnison de Brest, par le chef d'escadron de la garnison de Brest.

Quelques coups ont été échangés de part et d'autre. Mais force est restée à la loi.

De vifs incidents sont à redouter à Dirinon où les portes de l'église sont murées.

A Beez. — Ce matin à six heures, à la première heure, l'inventaire du petit et du grand séminaires de Beez. Trois compagnies de sapeurs d'infanterie et plusieurs brigades de gendarmerie étaient prêtes à toute éventualité.

A Versailles. — Une violente protestation de l'évêque. Versailles, 20 novembre. — Le préfet de Seine-et-Oise a dirigé ce matin les inventaires effectués ce matin, de six heures à huit heures et demie, à la cathédrale Saint-Louis et à l'église Notre-Dame, par les inspecteurs du domaine Dutertre et Robert.

Des barrières avaient été établies autour de la cathédrale. L'archevêque et les fabriciens se tenaient à l'intérieur de l'édifice. Dès que les autorités y eurent pénétré, le tocsin fut mis en branle; mais aucun fidèle ne répondit à cet appel.

Le préfet, après avoir lu une protestation véhémement, refusa d'ouvrir la sacristie. Le préfet fit alors procéder à un piquet du génie les portes de la sacristie, dans laquelle se trouvait l'évêque revêtu de son costume d'apparat. Le prélat protesta violemment contre l'attitude des autorités, auxquelles il reprocha d'avoir commis une violation du droit de propriété.

Les inspecteurs des domaines accomplirent ensuite leur mission qu'ils poursuivirent jusqu'à la fin sans autre incident.

Dans l'Est. — Nancy. — L'inventaire a été fait ce matin, à l'église du Sacré-Coeur, dont les portes ont été enfoncées. De nombreux fidèles se trouvaient à l'intérieur de l'édifice; ils protestèrent violemment et plusieurs altercations se produisirent.

Violente protestation de Mgr Turinaz. Nancy, 20 novembre. — L'inventaire a été fait ce matin, à l'église du Sacré-Coeur, dont les portes ont été enfoncées. De nombreux fidèles se trouvaient à l'intérieur de l'édifice; ils protestèrent violemment et plusieurs altercations se produisirent.

Ce qu'on annonce pour Mercredi. Dans la seule matinée de mardi, dix-huit inventaires ont été faits dans l'arrondissement de Lille. Un nombre à peu près semblable sera effectué mercredi matin. On opérera surtout dans les cantons de Croisnoy, Pont-à-Marcq et Haubourdin.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

d'état de la guerre, c'est-à-dire la création de deux ordres dont on s'était promis d'ailleurs d'arriver à la fin de la guerre, c'est-à-dire la création de deux ordres dont on s'était promis d'ailleurs d'arriver à la fin de la guerre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.

Le conseil général du Var, auquel M. Clémenceau n'est pas désigné, a pris une décision qui sera discutée à la Chambre.